

Délibération CA 2017/12/19 – 10

Point 11 de l'Ordre du Jour :

CAMPAGNE D'EMPLOIS : PUBLICATION DES POSTES AU RECRUTEMENT 2018

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 9

Les axes politiques de la campagne

- ◆ S'engager dans une programmation prospective et un dialogue renforcé recherche-formation, avec un décalage d'un an de la publication des emplois d'EC : 40 % des emplois vacants, en 2018, 40% en 2019 et 20 % en 2020
- ◆ Mécanisme global de la campagne d'emplois 2017 maintenu : 4 enveloppes, maintien des économies de masse salariale antérieures, répartition des emplois d'Enseignants-Chercheurs (E-C) entre collègiums et pôles scientifiques
- ◆ Mécanismes de transformation : raisonnement en emplois et plus en masse salariale, Valeur de Référence Emploi (VRE)
- ◆ Mise en œuvre de la GPEC : publier les emplois en fonction des besoins, pas en reconduction de l'emploi vacant. Attention particulière à la BAP G, transformations PRAG-PRCE en Maître de Conférences
- ◆ Obligations d'emplois : BOE, PACTE, Sauvadet (dé précarisation)

Campagne d'emplois EnseignantsTotal des emplois : **131**

- ◆ **Postes E- C publiés : 66**
 - ◆ 22 PR (dont 1 issu d'une transformation de poste second degré en PR) et
 - ◆ 44 MCF (dont 8 issus d'une transformation de postes de second degré en MCF). Un poste de MCF est ouvert en BOE
- ◆ **Postes E- C décalés : 37**
 - ◆ 16 PR et
 - ◆ 21 MCF (dont 1 issu d'une transformation de poste second degré en MCF)
- ◆ **Postes Enseignants publiés vague 1 :**
 - ◆ 11
- ◆ **Postes Enseignants publiables vague 2 :**
 - ◆ 12

- ◆ Postes Enseignants non publiés :
 - ◆ 4
- ◆ Postes Enseignants transformés BIATSS :
 - ◆ 1 PREC en TECH

Campagne d'emplois BIATSS

Total des emplois : **208** (y compris les concours réservés infructueux Sauvadet 2017)

- ◆ Postes publiés : **159**
 - ◆ Postes mis à concours : **86**
 - ◆ Publication BOE : **15**
 - ◆ Publication PACTE : **2**
 - ◆ Sauvadet : **49** concours réservés, avec répartition en pourcentage des emplois vacants par collégium, pôle scientifique et directions opérationnelles.
 - ◆ Concours directs : **7**
- ◆ Mutation / Affectation académique : **6**
- ◆ Postes non publiés : **44**

Zoom sur la campagne d'emplois : postes publiés

Campagne	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Population titulaires (Bilan social 2016)
Enseignants Chercheurs (hors HU)	119	100	78	88	95	66	1997
Enseignants	11 *	10 *	19	23	26	11 *	572
BIATSS	122	132	174	186	170	159	2055
Total publications	241	232	271	297	291	236	

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la publication des postes au recrutement dans le cadre de la campagne d'emploi 2018.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	26
Présents	23
Représentés	3
Nombre de REFUS de VOTE	0

Nombre de voix POUR	18
Nombre de voix CONTRE	4
Nombre d'ABSTENTIONS	4

Fait le 20 décembre 2017



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

Publicité et modalités de recours :

- opposabilité et information des tiers, des personnels et des usagers : **affichée le – 2 JAN. 2018**
- information supplémentaire interne des personnels et des membres du Conseil d'Administration : **mise en ligne sur l'intranet le 21 DEC. 2017**
- **transmission au Recteur Chancelier des Universités le – 2 JAN. 2018**

Les délibérations du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine qui revêtent un caractère réglementaire (général et impersonnel) entrent en vigueur à compter de leur transmission au Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités.

Aux termes de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif de Nancy peut être saisi d'un recours contre la présente délibération :

- dans un délai de 2 mois suivant son affichage,
- ou dans un délai de 2 mois suivant sa transmission au Recteur si elle présente un caractère réglementaire.

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Relevé de Délibérations

Séance du **19 DÉCEMBRE 2017**

Délibérations CA 2017/12/19 – 11 à 12

Il est procédé à un vote groupé sur les points 12 à 13 de l'ordre du jour.

Point 12 de l'Ordre du Jour :

REMUNERATIONS DES ACTIVITES ACCESSOIRES - ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018 ET SUIVANTES

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 10

Délibération CA 2017 12 19 – 11

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les taux des rémunérations des activités accessoires regroupées dans le tableau présenté, applicables pour l'année universitaire 2017-2018 et les suivantes.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	26
Présents	23
Représentés	3
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	26
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 20 décembre 2017



Le Président ★
Pierre MUTZENHARDT

Point 13 de l'Ordre du Jour :

TAX DE REMUNERATION DES INTERVENANTS « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS » - ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018 ET SUIVANTES

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 11

Délibération CA 2017 12 19 – 12

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la fixation de la rémunération des intervenants « CFA » au taux de l'Heure Equivalent TD en vigueur, applicable pour l'année universitaire 2017-2018 et les suivantes.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	26
<i>Présents</i>	23
<i>Représentés</i>	3
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	26
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 20 décembre 2017

Le Président
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le - 2 JAN. 2018**

Délibérations CA 2017/12/19 – 13 à 14

Les points 17 à 18 de l'ordre du jour font l'objet d'un vote groupé.

Point 17 de l'Ordre du Jour :

MODALITES DE VALIDATION DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES DANS LE CURSUS, EN FAVEUR DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT (BONUS ENGAGEMENT ÉTUDIANT – B2E)

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 12

La validation des connaissances et compétences liées à l'engagement a lieu à la demande de l'étudiant. Au titre de la formation suivie à titre principal, après évaluation par le jury de diplôme, elle prend la forme de l'attribution d'éléments constitutifs d'une unité d'enseignement ; de crédits du système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) ; de points bonus sur la moyenne générale ; d'une dispense, totale ou partielle, de certains enseignements ou stages relevant du cursus de l'étudiant (hors études conduisant à une profession réglementée). Les établissements sont libres d'ajouter d'autres formes de validation.

Le code de l'éducation énumère les activités concernées :

=> Activité bénévole au sein d'une association, activité professionnelle, activité militaire dans la réserve opérationnelle, engagement de sapeur-pompier volontaire, service civique ou volontariat dans les armées.

Dans le respect de ce cadre, chaque établissement est responsable de la définition et de la mise en œuvre d'un dispositif. A cet égard, l'Université entend plus particulièrement utiliser le « B2E » (Bonus Engagement Etudiant) qu'il a initié à titre incitatif (recommandation du CVU), afin que les jurys prennent en compte l'engagement dans les résultats de l'étudiant sous la forme de points.

Délibération CA 2017 12 19 – 13

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les modalités de validation des connaissances et des compétences dans le cursus au travers du dispositif de l'Engagement Étudiant Bonus Engagement Étudiant – B2E.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	26
Présents	23
Représentés	3
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	26
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 20 décembre 2017



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

Point 18 de l'Ordre du Jour :

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUX ORGANISATIONS ETUDIANTES AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE ET DE DEVELOPPEMENT DES INITIATIVES ÉTUDIANTES (FSDIE) – 5^{EME} TRANCHE DE 2017

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 13

Délibération CA 2017 12 19 – 14

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'attribution de subventions aux associations et aux organisations étudiantes au titre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) – 5^{ème} tranche de 2017.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	26
Présents	23
Représentés	3
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	26
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 20 décembre 2017



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

Publicité et modalités de recours :

- opposabilité et information des tiers, des personnels et des usagers : affichée le -- 2 JAN. 2018
- information supplémentaire interne des personnels et des membres du Conseil d'Administration : mise en ligne sur l'intranet le 21 DEC. 2017
- transmission au Recteur Chancelier des Universités le -- 2 JAN. 2018

Les délibérations du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine qui revêtent un caractère réglementaire (général et impersonnel) entrent en vigueur à compter de leur transmission au Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités.

Aux termes de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif de Nancy peut être saisi d'un recours contre la présente délibération :

- dans un délai de 2 mois suivant son affichage,
- ou dans un délai de 2 mois suivant sa transmission au Recteur si elle présente un caractère réglementaire.

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Relevé de Délibérations

Séance du **19 DÉCEMBRE 2017**

Délibérations CA 2017/12/19 – 15 à 16

Les points 19 à 20 de l'ordre du jour sont soumis à un vote groupé.

Point 19 de l'Ordre du Jour :

ARCHITECTURE DE L'OFFRE DE FORMATION 2018 : DERNIERES EVOLUTIONS (VERSION MODIFIEE)

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 14

Délibération CA 2017 12 19 – 15

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les dernières modifications de l'architecture de l'offre de formation 2018 (figurant en rouge dans le tableau).

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	26
Présents	23
Représentés	3
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	26
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 20 décembre 2017



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

Point 20 de l'Ordre du Jour :

APPEL A PROJETS 2018 DE LA REGION GRAND EST : OUVERTURE DE FORMATIONS EN APPRENTISSAGE

Document transmis aux Administrateurs

Délibération CA 2017 12 19 – 16
Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les demandes d'ouverture en apprentissage des formations répertoriées dans le tableau ci-dessous :

DIPLOME	INTITULES (noms nouvelle accréditation)	Composante	CFA de rattachement	Type de demande (ouverture, fermeture, modification)
DUT	Génie Chimique – Génie des Procédés option Procédés et Bioprocédés (2 ans)	IUT NANCY BRABOIS	CFA Université de Lorraine	OUVERTURE
Licence Pro	Industries Pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation parcours Génie des procédés pharmaceutiques	IUT NANCY BRABOIS	CFA LEEM	OUVERTURE
Licence Pro	Agronomie parcours agriculture, durabilité, nouvelles technologies	UFR SCIFA	CFA Courcelles Chaussy	OUVERTURE
Master 1	Ingénierie électronique et informatique industrielle parcours mesures énergétiques pour les énergies nouvelles et parcours mesure et traitement de l'information	UFR SCIFA	CFA université de Lorraine	Demande d'ouverture du M1
Master 2	Droit public parcours droit des contrats publics et achats publics	Faculté droit Nancy (Epinal)	CFA Université de Lorraine	OUVERTURE

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	26
Présents	23
Représentés	3
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	26
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 20 décembre 2017


 Le Président
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le 2 JAN. 2018

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Relevé de Délibérations

Séance du **19 DÉCEMBRE 2017**

Délibérations CA 2017/12/19 – 17 à 18

Il est procédé à un vote groupé sur les points 21 à 22 de l'ordre du jour.

Point 21 de l'Ordre du Jour :

CREATION DU DIPLOME UNIVERSITAIRE (DU) SECRETAIRE DE MAIRIE – GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 15

Délibération CA 2017 12 19 – 17

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la création du Diplôme Universitaire (DU) *Secrétaire de mairie – gestionnaire administratif*.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	26
<i>Présents</i>	23
<i>Représentés</i>	3
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	25
Nombre de voix CONTRE	1
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 20 décembre 2017



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

Point 22 de l'Ordre du Jour :

CREATION DU DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE (DIU) CHIRURGIE DE L'ÉPAULE ET DU COUDE

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 16

Délibération CA 2017 12 19 – 18

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la création du Diplôme Inter Universitaire (DIU) *Chirurgie de l'épaule et du coude*.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	26
<i>Présents</i>	23
<i>Représentés</i>	3
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	25
Nombre de voix CONTRE	1
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 20 décembre 2017

Le Président
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le - 2 JAN. 2018

Délibérations CA 2017/12/19 – 19 à 21

Il est procédé à un vote groupé sur les points 23 à 25 de l'ordre du jour.

Point 23 de l'Ordre du Jour :

CONTRACTUALISATION 2018/2022 : RENOUELEMENT A L'IDENTIQUE D'UNITES DE RECHERCHE ET DE FEDERATIONS DE RECHERCHE

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 17

Délibération CA 2017 12 19 – 19

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent le renouvellement à l'identique d'Unités de Recherche et de Fédérations de Recherche ne faisant l'objet ni d'un changement de périmètre ni d'observation après évaluation nationale, dans le cadre de la Contractualisation 2018/2022.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	26
Présents	23
Représentés	3
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	21
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	5

Fait le 20 décembre 2017



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

Point 24 de l'Ordre du Jour :

CONTRACTUALISATION 2018/2022 : RENOUELEMENT DES ECOLES DOCTORALES

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 18

Délibération CA 2017 12 19 – 20

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent le renouvellement des Écoles Doctorales dans le cadre de la Contractualisation 2018/2022, en vue de leur accréditation.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	26
Présents	23
Représentés	3
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	21
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	5

Fait le 20 décembre 2017



Le Président ★
Pierre MUTZENHARDT

Point 25 de l'Ordre du Jour :

CANDIDATURES AU « FONDS REGIONAL DE COOPERATION POUR LA RECHERCHE » (FRCR) - APPEL A PROJETS REGION GRAND EST 2017

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 19

Délibération CA 2017 12 19 - 21
Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent les candidatures au « Fonds Régional de Coopération pour la Recherche » (FRCR) en réponse à l'Appel à Projets 2017 de la Région Grand Est.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	26
Présents	23
Représentés	3
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	21
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	5

Fait le 20 décembre 2017



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le - 2 JAN. 2018

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Relevé de Délibérations

Séance du **19 DÉCEMBRE 2017**

Délibération CA 2017/12/19 – 22

Point 26 de l'Ordre du Jour :

PARTICIPATION DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE EN TANT QUE MEMBRE DE L'ASSOCIATION « MOSELLE ATTRACTIVITE »

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 20

L'Université de Lorraine participe à "Moselle développement" jusqu'au 31 décembre 2016.

En raison notamment de la nouvelle organisation territoriale de la République (réorganisation des compétences des départements en matière de financement de l'action économique), l'association "Moselle développement" prend fin et il est procédé au 1^{er} janvier 2017 à la création de "Moselle attractivité", par regroupement de "Moselle Tourisme" et de "Moselle Développement".

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la participation de l'Université de Lorraine en tant que membre de l'Association « Moselle Attractivité ».

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	26
Présents	23
Représentés	3
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	26
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 20 décembre 2017



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le 2 JAN. 2018